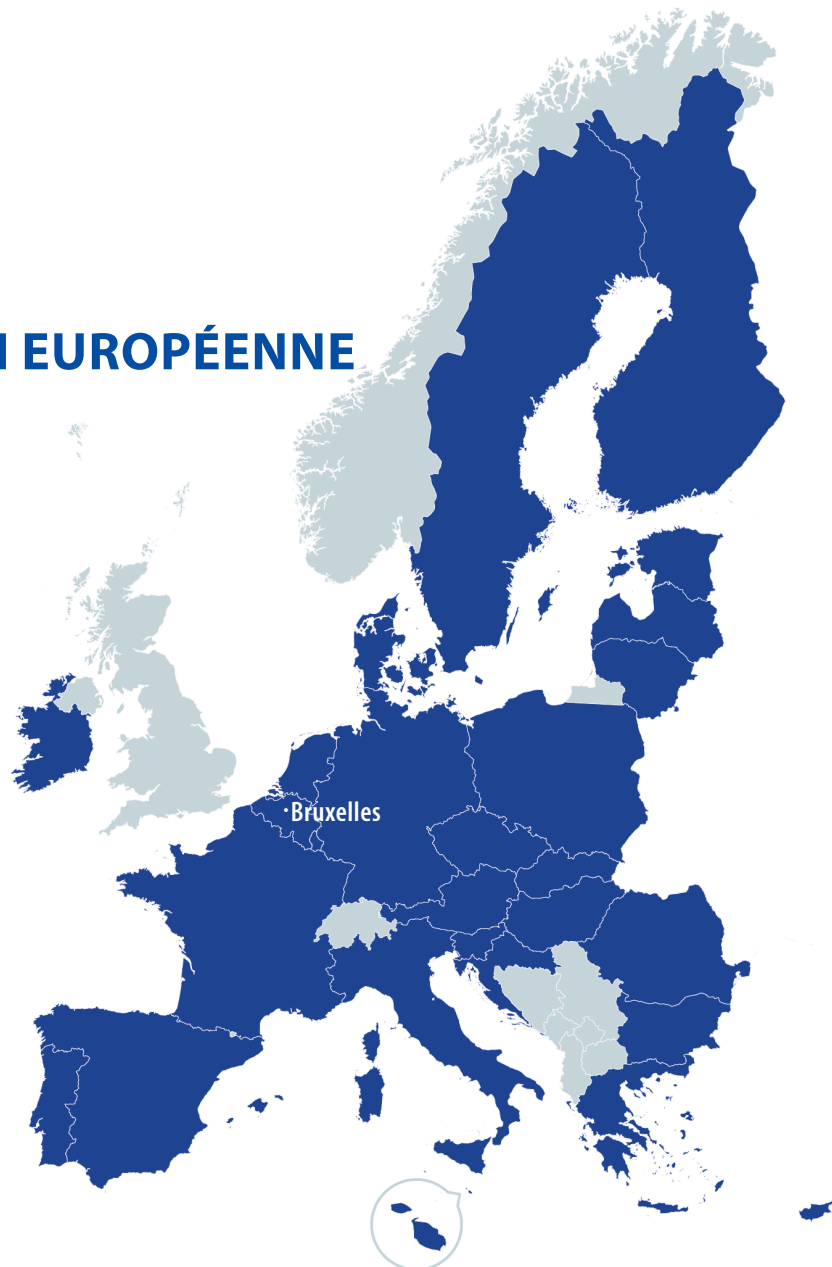




LA COMMISSION EUROPÉENNE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



LA COMMISSION EUROPÉENNE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure votre proposition de nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable».

Lorsque la présidence (présidant la session) vous donne la parole, vous présentez votre proposition aux représentant(e)s des États membres et participez aux négociations.

Les deux articles présentés devraient être examinés par les ministres afin qu'un accord puisse être trouvé. Les autres articles de la proposition ont déjà fait l'objet d'un accord au niveau préparatoire ⁽¹⁾ (groupes et Coreper).

Votre objectif principal

Faire en sorte que le texte initial soit, autant que possible, repris dans la version finale, tout en aidant le Conseil à trouver une position commune. Une solution européenne commune s'impose d'urgence!

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Préparez une petite **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour présenter et expliquer votre proposition. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.



⁽¹⁾ <https://www.consiliium.europa.eu/fr/council-eu/preparatory-bodies/>

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Il est opportun de tenir aujourd'hui cet important débat sur un nouveau label «mode équitable». Le label apporterait des avantages considérables aux citoyens et à l'Union européenne dans son ensemble parce que _____

Dans le projet de règlement de la Commission, nous proposons des normes sociales élevées parce que _____

Il convient d'assurer le respect de ces normes en engageant la responsabilité des entreprises, et ce pour plusieurs raisons: _____

Contribuons ensemble, en tant que communauté, à une économie mondiale plus équitable. Le nouveau label «mode équitable» pourrait être un premier pas logique dans cette direction.

Je vous remercie.

3. Écoutez attentivement les positions exposées par les États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions.
4. Au cours des négociations, expliquez vos positions et **défendez votre projet**. Prenez la parole et aidez le Conseil à trouver un compromis qui réponde à vos attentes!
5. Vous n'avez **pas le droit de voter à la fin**. Profitez des pauses informelles pour tenter de persuader les délégués de suivre vos suggestions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

OPTIONS

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



Votre choix: des normes sociales élevées

VOS ARGUMENTS

- De plus en plus d'Européens et d'Européennes veulent acheter des vêtements «équitables» et demandent des normes claires et élevées. L'Union européenne devrait répondre aux souhaits des citoyens et citoyennes.
- L'Union européenne promeut les droits de l'homme dans le monde, et vous souhaitez renforcer cette image avec ce règlement.
- Votre proposition aux États membres comporte des normes sociales très élevées. Vous avez la possibilité de vous écarter petit à petit de cette position qui est la plus stricte.
- Vous visez au minimum des normes sociales moyennes pour le nouveau règlement.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Caractère contraignant des normes

OPTIONS

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

Votre choix: des mesures strictes

VOS ARGUMENTS

- Quelles que soient les normes fixées, il faut veiller à ce qu'elles soient exécutées. À cette condition seulement, l'Union européenne sera en mesure d'agir et la réglementation ne restera pas lettre morte.
- Par ailleurs, la charge administrative et les coûts devraient être maintenus dans des limites raisonnables. Plus la procédure est compliquée, plus les vêtements équitables coûteront cher au bout du compte.
- Le label ne sera utilisé que s'il inspire confiance aux consommateurs et aux consommatrices. Si la responsabilité des entreprises est engagée, le label sera fiable et pratique. Si les contrôles sont moins rigoureux, il y a un risque que les violations des normes passent inaperçues.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne	■				■			



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



LA PRÉSIDENCE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



LA PRÉSIDENTE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Dégager un accord sur une position commune du Conseil en statuant à la double majorité (au moins 55 % des États membres, représentant 65 % de la population de l'Union européenne). Idéalement, c'est l'unanimité qui est recherchée, mais si cela n'est pas possible, la règle de la double majorité est appliquée. En réalité, la plupart des décisions ne sont pas soumises au vote: la présidence tente normalement de trouver un compromis qui peut convenir à toutes les délégations.

Votre rôle

Vous appartenez à la délégation de l'État membre exerçant actuellement la présidence. L'animateur ou l'animatrice du jeu vous indiquera de quel pays il s'agit.

Au sein de cette délégation, votre rôle consiste à présider les négociations officielles, tandis que vos collègues présentent les intérêts et les positions du pays. Vous êtes chargé(e) de superviser toutes les discussions officielles, en donnant la parole aux délégué(e)s et en respectant l'horaire prévu.

Ouverture

1. Vous ouvrez officiellement la session, vous accueillez l'ensemble des délégations et la Commission et vous expliquez l'objet de la session (maximum 1 minute). Vous pouvez vous inspirer du script ci-contre.
2. Après cela, vous **demandez à la représentante ou au représentant de la Commission de présenter le projet**.
3. **Suivent les déclarations d'introduction des États membres** (maximum 1 minute chacun), appelés par vous dans l'ordre des demandes de parole. Invitez les États membres ayant des positions similaires à le signaler clairement, en annonçant par exemple: «Notre position est xyz, qui est similaire à celle de l'État membre X.» Bien entendu, ils peuvent exposer des arguments supplémentaires. Vous pouvez également inviter les États membres à présenter une déclaration d'introduction commune pour le groupe de pays partageant les mêmes idées, afin d'avoir plus de temps pour la discussion.



Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, Madame la commissaire/Monsieur le commissaire,

J'ai le plaisir d'ouvrir aujourd'hui la session du Conseil «Compétitivité».

Comme vous le savez, _____ exerce actuellement la présidence du Conseil et présidera les négociations. Au cours de la session d'aujourd'hui, je jouerai mon rôle de modérateur/modératrice et je ne présenterai pas les positions de notre pays sur la question.

À l'ordre du jour d'aujourd'hui figure un nouveau règlement relatif à un label «mode équitable». Le sujet revêt une grande importance pour tous les citoyens européens, ainsi que pour le rôle de l'Union européenne dans le monde, parce que _____.

Avant de donner la parole à la Commission, je tiens à souligner que le service juridique du Conseil a examiné la proposition et nous a fait savoir que le texte était conforme aux traités et qu'il reposait bien sur la base juridique correspondante.

Nous invitons à présent la Commission à présenter sa proposition. Ensuite, chacun(e) d'entre vous aura la possibilité de présenter les positions de son pays dans une brève déclaration d'introduction.

Nous nous réjouissons à la perspective d'un débat constructif et fructueux.

Madame la commissaire/Monsieur le commissaire, vous avez la parole!

Discussion

1. Animez les négociations officielles qui s'ensuivent. Les ministres ne peuvent s'exprimer que lorsque vous leur donnez la parole. Appelez les délégué(e)s dans l'ordre des demandes de parole.
2. Demandez aux délégué(e)s de ne pas répéter des arguments et positions qui ont déjà été présentés. Invitez les États membres ayant des positions similaires à s'exprimer au nom les uns des autres. Le temps est limité!
3. Les négociations officielles sont interrompues pour des entretiens informels. Vous annoncez quand commencent les entretiens informels et à quel moment la session officielle reprendra. Des entretiens informels peuvent avoir lieu sans votre supervision.

Parvenir à un accord

1. Pendant les entretiens informels, vous disposez de temps pour élaborer une proposition de compromis. Bien sûr, vous pouvez également demander aux États membres s'ils ont des suggestions de compromis.
2. Vous soumettez au vote la ou les propositions les plus prometteuses pour l'article 1^{er} et l'article 2. La position commune du Conseil est adoptée à la double majorité (55 % des États membres, représentant au moins 65 % de la population de l'Union européenne). Utilisez le calculateur de vote pour compter les votes. L'animateur ou l'animatrice du jeu vous aidera.
3. En ce qui concerne le vote final sur une proposition de compromis, rappelez aux États membres qu'ils doivent, à ce stade, faire un choix entre un compromis dont ils ne sont pas satisfaits à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

OPTIONS

- **Des normes sociales élevées...**
... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé,
garantissent des conditions de travail correctes et sûres
et assurent des salaires décents.
- **Des normes sociales moyennes...**
... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé
et garantissent des exigences minimales en matière de salaire
et de conditions de travail.
- **Des normes sociales de base...**
... qui éliminent les pires formes de travail des enfants
et interdisent le travail forcé.
- **Autre option**



ARTICLE 2

Caractère contraignant des normes

OPTIONS

- **Mesures strictes**
Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes
sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre
de ce non-respect devant des juridictions européennes.
- **Mesures modérées**
Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés
de vérifier si les normes sont respectées.
- **Mesures allégées**
Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels
les détaillants eux-mêmes prennent des mesures
pour se conformer aux normes.
- **Autre option**



	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique			■				■	
Bulgarie			■				■	
Tchéquie			■				■	
Danemark			■				■	
Allemagne		■				■		
Estonie			■				■	
Irlande			■				■	
Grèce		■				■		
Espagne		■				■		
France		■			■			
Croatie			■				■	
Italie		■			■			
Chypre		■			■			
Lettonie			■				■	
Lituanie			■				■	
Luxembourg		■				■		
Hongrie			■				■	
Malte		■				■		
Pays-Bas	■				■			
Autriche		■				■		
Pologne			■				■	
Portugal		■				■		
Roumanie			■				■	
Slovénie			■				■	
Slovaquie			■				■	
Finlande	■				■			
Suède	■				■			
Commission européenne	■				■			



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



ROUMANIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



ROUMANIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement les informations concernant votre groupe, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des positions similaires à celles de la Bulgarie et de la Croatie (pays partageant les mêmes idées). Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une déclaration d'introduction (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Madame la présidente/Monsieur le président, Madame la commissaire/Monsieur le commissaire, chères/chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Commission pour sa proposition et de remercier la présidence d'avoir inscrit ce point à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Avant cette session, nous avons eu des discussions fructueuses avec _____, et nous nous sommes mis d'accord sur une position commune.

Nous pensons qu'il est nécessaire de réviser les normes énoncées à l'article 1^{er} du règlement. Nous préconisons des normes sociales de base, parce que _____

En ce qui concerne l'article 2, nous sommes favorables à l'introduction d'un code de conduite auquel tous les détaillants devraient souscrire (mesures allégées).

Nous sommes convaincus que nous trouverons un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions des autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Bulgarie et de la Croatie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'industrie textile est importante pour votre pays, car elle fournit du travail à de nombreuses personnes. Les usines textiles sont étroitement liées à des fournisseurs et à des entreprises du monde entier. C'est pourquoi il est important pour vous de ne pas faire peser une charge excessive sur l'industrie textile. Un label coûte de l'argent, et plus les normes sont élevées, plus le label est coûteux. Vous préconisez des normes de base afin de protéger les entreprises.
- Dans votre pays, la plupart des gens n'ont pas les moyens d'acheter de la mode équitable et ne s'en soucient pas. C'est la raison pour laquelle cette question n'est pas une priorité pour vous. Il existe déjà de nombreux labels privés, et donc, quiconque voudrait acheter de la mode équitable est en mesure de le faire. Vous trouvez que c'est suffisant et qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter un label à valeur juridique à l'échelle de l'Union européenne.
- Vos lignes rouges: le règlement doit améliorer sensiblement la vie des travailleurs; les enfants doivent être protégés contre l'exploitation.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les responsables politiques européens devraient faire confiance aux entreprises. Les labels équitables existants montrent déjà que la coopération volontaire entre les entreprises et la société civile donne de très bons résultats. Si l'Union européenne devait faire appel à des entreprises indépendantes pour surveiller les entreprises textiles dans le monde entier, cela deviendrait un véritable cauchemar bureaucratique. Le prix des vêtements augmenterait et ce qui est cher ne se vend pas. En conséquence, les ventes diminueraient et des emplois seraient perdus.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie			■				■	
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



BULGARIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



BULGARIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Croatie et de la Roumanie (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Madame la présidente/Monsieur le président, Madame la commissaire/Monsieur le commissaire, chères/chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Commission pour sa proposition et de remercier la présidence d'avoir inscrit ce point à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Avant cette session, nous avons eu des discussions fructueuses avec _____, et nous nous sommes mis d'accord sur une position commune.

Nous pensons qu'il est nécessaire de réviser les normes énoncées à l'article 1^{er} du règlement. Nous préconisons des normes sociales de base, parce que _____

En ce qui concerne l'article 2, nous sommes favorables à des mesures «allégées», à savoir l'introduction d'un code de conduite auquel tous les détaillants devraient souscrire.

Nous sommes convaincus que nous trouverons un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Croatie et de la Roumanie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

■ L'industrie textile est importante pour votre pays, car elle fournit du travail à de nombreuses personnes. Les usines textiles sont étroitement liées à des fournisseurs et à des entreprises du monde entier. C'est pourquoi il est important pour vous de ne pas faire peser une charge excessive sur l'industrie textile. Un label coûte de l'argent, et plus les normes sont élevées, plus le label est coûteux. Vous préconisez des normes de base afin de protéger les entreprises. Dans votre pays, la plupart des gens n'ont pas les moyens d'acheter de la mode équitable et ne s'en soucient pas. C'est la raison pour laquelle cette question n'est pas une priorité pour vous. Il existe déjà de nombreux labels privés, et donc, quiconque voudrait acheter de la mode équitable est en mesure de le faire. Vous estimez que c'est suffisant et vous ne voyez pas la nécessité de créer un label à valeur juridique à l'échelle de l'Union européenne.

■ Vos lignes rouges: le règlement doit améliorer sensiblement la vie des travailleurs; les enfants doivent être protégés contre l'exploitation.

■ Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les responsables politiques européens devraient faire confiance aux entreprises. Les labels équitables existants montrent déjà que la coopération volontaire entre les entreprises et la société civile donne de très bons résultats. Si l'Union européenne devait faire appel à des entreprises indépendantes pour surveiller les entreprises textiles dans le monde entier, cela deviendrait un véritable cauchemar bureaucratique. Le prix des vêtements augmenterait et ce qui est cher ne se vend pas. En conséquence, les ventes diminueraient et des emplois seraient perdus.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie			■				■	
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



CROATIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



CROATIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. **Lisez** attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Bulgarie et de la Roumanie (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Madame la présidente/Monsieur le président, Madame la commissaire/Monsieur le commissaire, chères/chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Commission pour sa proposition et de remercier la présidence d'avoir inscrit ce point à l'ordre du jour d'aujourd'hui.

Avant cette session, nous avons eu des discussions fructueuses avec _____, et nous nous sommes mis d'accord sur une position commune.

Nous pensons qu'il est nécessaire de réviser les normes énoncées à l'article 1^{er} du règlement. Nous préconisons des normes sociales de base, parce que _____

En ce qui concerne l'article 2, nous sommes favorables à des mesures «allégées», à savoir l'introduction d'un code de conduite auquel tous les détaillants devraient souscrire.

Nous sommes convaincus que nous trouverons un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Bulgarie et de la Roumanie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'industrie textile est importante pour votre pays, car elle fournit du travail à de nombreuses personnes. Les usines textiles sont étroitement liées à des fournisseurs et à des entreprises du monde entier. C'est pourquoi il est important pour vous de ne pas faire peser une charge excessive sur l'industrie textile. Un label coûte de l'argent, et plus les normes sont élevées, plus le label est coûteux. Vous préconisez des normes de base afin de protéger les entreprises.
- Dans votre pays, la plupart des gens n'ont pas les moyens d'acheter de la mode équitable et ne s'en soucient pas. C'est la raison pour laquelle cette question n'est pas une priorité pour vous. Il existe déjà de nombreux labels privés, et donc, quiconque voudrait acheter de la mode équitable est en mesure de le faire. Vous trouvez que c'est suffisant et qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter un label à valeur juridique à l'échelle de l'Union européenne.
- Vos lignes rouges: le règlement doit améliorer sensiblement la vie des travailleurs; les enfants doivent être protégés contre l'exploitation.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les responsables politiques européens devraient faire confiance aux entreprises. Les labels équitables existants montrent déjà que la coopération volontaire entre les entreprises et la société civile donne de très bons résultats. Si l'Union européenne devait faire appel à des entreprises indépendantes pour surveiller les entreprises textiles dans le monde entier, cela deviendrait un véritable cauchemar bureaucratique. Le prix des vêtements augmenterait et ce qui est cher ne se vend pas. En conséquence, les ventes diminueraient et des emplois seraient perdus.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie			■				■	
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



PAYS-BAS



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



PAYS-BAS

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Finlande et de la Suède (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la Commission pour le projet qu'elle a élaboré et je remercie la présidence d'avoir donné la priorité à cette question importante.

Je tiens également à remercier mes collègues de _____ pour les négociations très constructives qui ont précédé cette session et l'élaboration d'une position commune.

Nous soutenons pleinement le bon travail qui a été effectué par la Commission à cet égard. En effet, nous nous félicitons de cette proposition ambitieuse à tous les égards, étant donné que _____

Nous attendons avec intérêt le débat qui va suivre et espérons qu'un règlement sur un label de mode équitable, global et durable pourra être adopté.

Je vous remercie pour votre attention.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Finlande et de la Suède. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'Union européenne promeut la protection des droits de l'homme dans le monde, et notamment des droits des travailleurs au Bangladesh ou au Cambodge. Bien au-delà d'une légère amélioration des conditions de travail, ce sont des conditions décentes qu'il faut assurer à ces travailleurs.
- De plus en plus de gens en Europe veulent y contribuer en achetant des vêtements «équitables». Mais comment peuvent-ils être sûrs que leur argent parvienne aux personnes qui fabriquent les vêtements? Il faut pour cela une labellisation claire à valeur juridique, qui respecte des normes élevées et fiables.
- Le label de l'Union européenne pour les produits issus de l'agriculture biologique sert de modèle: il fournit des orientations en matière d'achat à quiconque le souhaite dans l'Union européenne.
- Vos lignes rouges: le règlement doit améliorer sensiblement la vie des travailleurs; les enfants doivent être protégés contre l'exploitation.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

VOTRE POSITION

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les normes à elles seules ne sont pas utiles, encore faut-il qu'elles soient mises en œuvre et contrôlées. On ne peut se fier uniquement aux promesses faites par les sociétés. Les chaînes d'approvisionnement sont longues et les usines locales sont gérées par les fournisseurs.
- Les violations des droits de l'homme constituent un crime. Quiconque vend de la mode équitable est responsable du respect des normes, y compris devant les tribunaux. Si les entreprises risquent des amendes élevées et des peines de prison, elles vont surveiller attentivement leurs fournisseurs. Après tout, l'objectif est d'éviter d'autres accidents, tels que des incendies dans des usines ou l'effondrement de bâtiments. L'Union européenne doit veiller à ce que cela contribue au respect des droits de l'homme dans le monde.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas	■				■			
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



FINLANDE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



FINLANDE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles des Pays-Bas et de la Suède (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la Commission pour le projet qu'elle a élaboré et je remercie la présidence d'avoir donné la priorité à cette question importante.

Je tiens également à remercier mes collègues de _____ pour les négociations très constructives qui ont précédé cette session et l'élaboration d'une position commune.

Nous soutenons pleinement le bon travail qui a été effectué par la Commission à cet égard. En effet, nous nous félicitons de cette proposition ambitieuse à tous les égards, étant donné que _____

Nous attendons avec intérêt le débat qui va suivre et espérons qu'un règlement sur un label de mode global, équitable et durable pourra être adopté.

Je vous remercie pour votre attention.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues des Pays-Bas et de la Suède. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'Union européenne promeut la protection des droits de l'homme dans le monde, et notamment des droits des travailleurs au Bangladesh ou au Cambodge. Bien au-delà d'une légère amélioration des conditions de travail, ce sont des conditions décentes qu'il faut assurer à ces travailleurs.
- De plus en plus de gens en Europe veulent y contribuer en achetant des vêtements «équitables». Mais comment peuvent-ils être sûrs que leur argent parvienne aux personnes qui fabriquent les vêtements? Il faut pour cela une labellisation claire à valeur juridique, qui respecte des normes élevées et fiables.
- Le label de l'Union européenne pour les produits issus de l'agriculture biologique sert de modèle: il fournit des orientations en matière d'achat à quiconque le souhaite dans l'Union européenne.
- Vos lignes rouges: le règlement doit améliorer sensiblement la vie des travailleurs; les enfants doivent être protégés contre l'exploitation.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

VOTRE POSITION

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les normes à elles seules ne sont pas utiles, encore faut-il qu'elles soient mises en œuvre et contrôlées. On ne peut se fier uniquement aux promesses faites par les sociétés. Les chaînes d'approvisionnement sont longues et les usines locales sont gérées par les fournisseurs.
- Les violations des droits de l'homme constituent un crime. Quiconque vend de la mode équitable est responsable du respect des normes, y compris devant les tribunaux. Si les entreprises risquent des amendes élevées et des peines de prison, elles vont surveiller attentivement leurs fournisseurs. Après tout, l'objectif est d'éviter d'autres accidents, tels que des incendies dans des usines ou l'effondrement de bâtiments. L'Union européenne doit veiller à ce que cela contribue au respect des droits de l'homme dans le monde.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande	■				■			
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



SUÈDE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



SUÈDE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. **Lisez** attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles des Pays-Bas et de la Finlande (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la Commission pour le projet qu'elle a élaboré et je remercie la présidence d'avoir donné la priorité à cette question importante.

Je tiens également à remercier mes collègues de _____ pour les négociations très constructives qui ont précédé cette session et l'élaboration d'une position commune.

Nous soutenons pleinement le bon travail qui a été effectué par la Commission à cet égard. En effet, nous nous félicitons de cette proposition ambitieuse à tous les égards, étant donné que _____

Nous attendons avec intérêt le débat qui va suivre et espérons qu'un règlement sur un label de mode équitable, global et durable pourra être adopté.

Je vous remercie pour votre attention.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues des Pays-Bas et de la Finlande. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'Union européenne promeut la protection des droits de l'homme dans le monde, et notamment des droits des travailleurs au Bangladesh ou au Cambodge. Bien au-delà d'une légère amélioration des conditions de travail, ce sont des conditions décentes qu'il faut assurer à ces travailleurs.
- De plus en plus de gens en Europe veulent y contribuer en achetant des vêtements «équitables». Mais comment peuvent-ils être sûrs que leur argent parvienne aux personnes qui fabriquent les vêtements? Il faut pour cela une labellisation claire à valeur juridique, qui respecte des normes élevées et fiables.
- Le label de l'Union européenne pour les produits issus de l'agriculture biologique sert de modèle: il fournit des orientations en matière d'achat à quiconque le souhaite dans l'Union européenne.
- Vos lignes rouges: le règlement doit améliorer sensiblement la vie des travailleurs; les enfants doivent être protégés contre l'exploitation.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

VOTRE POSITION

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Nous avons besoin de mesures strictes: les normes à elles seules ne sont pas utiles, encore faut-il qu'elles soient mises en œuvre et contrôlées. On ne peut se fier uniquement aux promesses faites par les sociétés. Les chaînes d'approvisionnement sont longues et les usines locales sont gérées par les fournisseurs.
- Les violations des droits de l'homme constituent un crime. Quiconque vend de la mode équitable est responsable du respect des normes, y compris devant les tribunaux. Si les entreprises risquent des amendes élevées et des peines de prison, elles vont surveiller attentivement leurs fournisseurs. Après tout, l'objectif est d'éviter d'autres accidents, tels que des incendies dans des usines ou l'effondrement de bâtiments. L'Union européenne doit veiller à ce que cela contribue au respect des droits de l'homme dans le monde.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède	■				■			
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



CHYPRE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



CHYPRE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. **Lisez** attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de l'Italie et de la France (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer. Permettez-moi tout d'abord de remercier la Commission pour sa proposition. Nous sommes tout à fait conscients des efforts déployés par la Commission dans ce domaine.

Nous partageons avec _____ non seulement l'ambition solide d'améliorer l'équité des échanges dans le monde entier, mais aussi des positions communes sur le projet de proposition.

Nous sommes parvenus à la conclusion que des normes sociales élevées, telles que celles qui sont proposées par la Commission, ne constituent pas la bonne approche. Au lieu de cela, nous préconisons l'application de normes sociales moyennes parce que _____

En ce qui concerne le caractère contraignant des normes, nous sommes d'accord avec la position de la Commission.

Nous attendons avec intérêt de connaître le point de vue de nos collègues et nous espérons parvenir à un accord au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de l'Italie et de la France. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'industrie textile européenne fabrique principalement des vêtements de qualité, et elle utilise des tissus de bonne qualité et des procédés avancés. Les salaires sont très élevés selon les normes internationales et les conditions de travail y sont meilleures qu'ailleurs.
- L'amélioration des normes au niveau mondial bénéficierait à l'industrie textile européenne. Elle permettrait d'éviter que le marché européen soit inondé par des produits bon marché et liés au phénomène de la «fast fashion» (caractérisé par le renouvellement très rapide des vêtements proposés à la vente). Il est important de garder le sens des proportions et de ne pas créer de charges excessives pour les entreprises du Cambodge, du Bangladesh ou de Taïwan. Des normes sociales moyennes constitueraient une première étape, qui devrait être suivie par d'autres.
- Vos lignes rouges: le règlement doit avant tout aboutir à une meilleure rémunération. Cela renforcerait également la position des entreprises européennes sur le marché.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

VOTRE POSITION

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les entreprises doivent être dans l'obligation de répondre de leurs actes, et non le faire sur une base volontaire: nous préconisons des mesures strictes. Les magasins sont d'ores et déjà chargés de veiller à ce que les vêtements vendus dans l'Union européenne ne contiennent pas de substances nocives, même s'ils ont été fabriqués par d'autres sociétés. Il est logique qu'ils soient également responsables du processus de fabrication. Des mesures modérées telles que des contrôles sur place seraient également acceptables. Toutefois, le fait que ces contrôles aient lieu en dehors de l'Union européenne les rendrait plus difficiles à mettre en œuvre. L'Union européenne devrait compter sur la coopération des pays producteurs. Les boutiques de vêtements ne feront pression sur leurs fournisseurs que si elles sont menacées de sanctions. L'application de mesures strictes suppose d'exiger des preuves que les normes sont respectées. L'absence de contrôle profite uniquement aux «mauvais élèves», qui ne respectent pas les normes et qui s'en tirent à bon compte, ce qui revient à pénaliser les entreprises éthiques.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre		■			■			
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



ITALIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



ITALIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. **Lisez** attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de Chypre et de la France (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie de me donner la parole.

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Commission pour sa proposition. Nous sommes tout à fait conscients des efforts déployés par la Commission dans ce domaine.

Nous partageons avec _____ non seulement l'ambition solide d'améliorer l'équité des échanges dans le monde entier, mais aussi des positions communes sur le projet de proposition.

Nous sommes parvenus à la conclusion que des normes sociales élevées, telles que celles qui sont proposées par la Commission, ne constituent pas la bonne approche. Au lieu de cela, nous préconisons l'application de normes sociales moyennes parce que _____

En ce qui concerne le caractère contraignant des normes, nous sommes d'accord avec la position de la Commission.

Nous attendons avec intérêt de connaître le point de vue de nos collègues et nous espérons parvenir à un accord au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de Chypre et de la France. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

■ L'Italie produit principalement des vêtements de qualité. Plus de 100 000 personnes travaillent dans l'industrie textile. Les tissus et les procédés de fabrication sont de grande qualité. Les salaires sont très élevés selon les normes internationales et les conditions de travail y sont meilleures qu'ailleurs.

■ L'amélioration des normes au niveau mondial bénéficierait à l'industrie textile européenne. Elle permettrait d'éviter que le marché européen soit inondé par des produits bon marché et liés au phénomène de la «fast fashion» (caractérisé par le renouvellement très rapide des vêtements proposés à la vente). Il est important de garder le sens des proportions et de ne pas créer de charges excessives pour les entreprises du Cambodge, du Bangladesh ou de Taïwan. Des normes sociales moyennes constitueraient une première étape, qui devrait être suivie par d'autres.

■ Vos lignes rouges: le règlement doit avant tout aboutir à une meilleure rémunération. Cela renforcerait également la position des entreprises européennes sur le marché.

■ Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

VOTRE POSITION

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les entreprises doivent être dans l'obligation de répondre de leurs actes, et non le faire sur une base volontaire. Nous avons besoin de mesures strictes. Les magasins sont d'ores et déjà chargés de veiller à ce que les vêtements vendus dans l'Union européenne ne contiennent pas de substances nocives, même s'ils ont été fabriqués par d'autres sociétés. Il est logique qu'ils soient également responsables du processus de fabrication. Des contrôles sur place seraient également acceptables, autrement dit des mesures modérées. Toutefois, le fait que ces contrôles aient lieu en dehors de l'Union européenne les rendrait plus difficiles à mettre en œuvre. L'Union européenne devrait compter sur la coopération des pays producteurs. Les boutiques de vêtements ne feront pression sur leurs fournisseurs que si elles sont menacées de sanctions. L'application de mesures strictes suppose d'exiger des preuves que les normes sont respectées. L'absence de contrôle profite uniquement aux «mauvais élèves», qui ne respectent pas les normes et qui s'en tirent à bon compte, ce qui revient à pénaliser les entreprises éthiques.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie		■			■			
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



FRANCE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



FRANCE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de l'Italie et de Chypre (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie de me donner la parole.

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Commission pour sa proposition. Nous sommes tout à fait conscients des efforts déployés par la Commission dans ce domaine.

Nous partageons avec _____ non seulement l'ambition solide d'améliorer l'équité des échanges dans le monde entier, mais aussi des positions communes sur le projet de proposition.

Nous sommes parvenus à la conclusion que des normes sociales élevées, telles que celles qui sont proposées par la Commission, ne constituent pas la bonne approche. Au lieu de cela, nous préconisons l'application de normes sociales moyennes parce que _____

En ce qui concerne le caractère contraignant des normes, nous sommes d'accord avec la position de la Commission.

Nous attendons avec intérêt de connaître le point de vue de nos collègues et nous espérons parvenir à un accord au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de l'Italie et de Chypre. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- La France produit principalement des vêtements de grande qualité et utilise des tissus de bonne qualité et des procédés avancés. Les salaires sont très élevés selon les normes internationales et les conditions de travail y sont meilleures qu'ailleurs.
- L'amélioration des normes au niveau mondial bénéficierait à l'industrie textile européenne. Elle permettrait d'éviter que le marché européen soit inondé par des produits bon marché et liés au phénomène de la «fast fashion» (caractérisé par le renouvellement très rapide des vêtements proposés à la vente). Il est important de garder le sens des proportions et de ne pas créer de charges excessives pour les entreprises du Cambodge, du Bangladesh ou de Taïwan. Des normes sociales moyennes constitueraient une première étape, qui devrait être suivie par d'autres.
- Vos lignes rouges: le règlement doit avant tout aboutir à une meilleure rémunération. Cela renforcerait également la position des entreprises européennes sur le marché.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

VOTRE POSITION

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Nous soutenons des mesures strictes: les entreprises doivent être tenues de répondre de leurs actes, et non pas le faire sur une base volontaire. Les magasins sont d'ores et déjà chargés de veiller à ce que les vêtements vendus dans l'Union européenne ne contiennent pas de substances nocives, même s'ils ont été fabriqués par d'autres sociétés. Il est logique qu'ils soient également responsables du processus de fabrication. Des contrôles sur place seraient également acceptables. Toutefois, le fait que ces contrôles aient lieu en dehors de l'Union européenne les rendrait plus difficiles à mettre en œuvre. L'Union européenne devrait compter sur la coopération des pays producteurs. Les boutiques de vêtements ne feront pression sur leurs fournisseurs que si elles sont menacées de sanctions. L'application de mesures strictes suppose d'exiger des preuves que les normes sont respectées. L'absence de contrôle profite uniquement aux «mauvais élèves», qui ne respectent pas les normes et qui s'en tirent à bon compte, ce qui revient à pénaliser les entreprises éthiques.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France		■			■			
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



ALLEMAGNE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



ALLEMAGNE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles du Luxembourg et de l'Autriche (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie, Madame la présidente/Monsieur le président, de me donner la parole et je remercie la Commission pour son projet.

Nous nous félicitons vivement de l'initiative de la Commission en faveur d'un commerce plus équitable sur les marchés mondiaux et d'une politique économique plus durable.

D'une manière générale, nous soutenons l'approche de la Commission. Nous souhaitons toutefois soulever un point crucial: _____

Lors des discussions préalables à cette session, nous nous sommes mis d'accord sur une position commune avec _____

Nous suggérons d'inclure dans le projet des normes sociales moyennes.

Nous sommes convaincus que nous serons en mesure de trouver un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues du Luxembourg et de l'Autriche. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Il y a de nombreuses entreprises de l'industrie textile qui se conforment volontairement aux normes sociales pendant la production. Prenons par exemple le réseau allemand «Partenariat pour des textiles durables». Ce réseau compte parmi ses membres plus d'une centaine de sociétés réalisant les meilleures ventes; chacune d'entre elles a élaboré sa propre feuille de route.
- Ces initiatives devraient être renforcées et étendues, par exemple dans le cadre d'une alliance de dimension européenne. Il convient également de souligner que les consommateurs ont une part de responsabilité. Le problème est que, à l'heure actuelle, quiconque souhaite acheter de la mode équitable se trouve confronté à une multitude de labels, et qu'il est donc difficile de déterminer quels sont ceux qui attestent véritablement de conditions de travail correctes.
- Il faut maintenant aller plus loin. L'application de normes sociales moyennes devrait être un fait acquis. L'Union européenne doit également exiger que ces normes soient respectées dans ses relations internationales avec les pays producteurs.
- Le label pourrait imposer des normes encore plus élevées, ce qui permettrait aux clients d'influencer davantage les normes des détaillants.
- Vos lignes rouges: il faut trouver un bon compromis qui améliore les conditions de travail sans imposer de charges excessives aux entreprises. Par exemple, l'Union européenne ne peut imposer des salaires minimaux dans les pays tiers.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

VOTRE POSITION

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les contrôles sur place sont courants dans d'autres secteurs, tels que l'énergie nucléaire ou les produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable, originaires de partout dans le monde. Des mesures modérées similaires à ces contrôles ne sauraient être assimilées à une forme de «police»: il s'agit simplement d'une condition préalable pour toute entreprise qui voudrait importer des articles de mode en Europe. Il est important que le respect des normes contraignantes soit également vérifié de manière fiable, sans quoi, au premier scandale, les gens perdront toute confiance dans l'efficacité des normes. Des contrôles stricts font d'ailleurs justice aux entreprises, puisque celles qui respectent les normes fixées n'ont rien à craindre.

- Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne		■				■		
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



LUXEMBOURG



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



LUXEMBOURG

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de l'Allemagne et de l'Autriche (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie, Madame la présidente/Monsieur le président, de me donner la parole et je remercie la Commission pour son projet.

Nous nous félicitons vivement de l'initiative de la Commission en faveur d'un commerce plus équitable sur les marchés mondiaux et d'une politique économique plus durable.

D'une manière générale, nous soutenons l'approche de la Commission. Nous souhaitons toutefois soulever un point crucial: _____

Lors des discussions préalables à cette session, nous nous sommes mis d'accord sur une position commune avec _____

Nous suggérons d'inclure dans le projet des normes sociales moyennes.

Nous sommes convaincus que nous serons en mesure de trouver un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de l'Allemagne et de l'Autriche. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Il y a de nombreuses entreprises de l'industrie textile qui se conforment volontairement aux normes sociales pendant la production. Ces initiatives devraient être renforcées et étendues, par exemple dans le cadre d'une alliance de dimension européenne.
- Il convient également de souligner que les consommateurs ont une part de responsabilité. Le problème est que, à l'heure actuelle, quiconque souhaite acheter de la mode équitable se trouve confronté à une multitude de labels, et qu'il est donc difficile de déterminer quels sont ceux qui attestent véritablement de conditions de travail correctes.
- Il faut maintenant aller plus loin. L'application de normes sociales moyennes devrait être un fait acquis. L'Union européenne doit également exiger que ces normes soient respectées dans ses relations internationales avec les pays producteurs.
- Le label pourrait imposer des normes encore plus élevées, ce qui permettrait aux clients d'influencer davantage les normes des détaillants.
- Vos lignes rouges: il faut trouver un bon compromis qui améliore les conditions de travail sans imposer de charges excessives aux entreprises. Par exemple, l'Union européenne ne peut imposer des salaires minimaux dans les pays tiers.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

VOTRE POSITION

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les contrôles sur place sont courants dans d'autres secteurs, tels que l'énergie nucléaire ou les produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable, originaires de partout dans le monde. Il ne faut pas assimiler ces contrôles à une forme de «police»: il s'agit d'une condition préalable pour toute entreprise qui voudrait importer des articles de mode en Europe. Il est important que le respect des normes contraignantes soit également vérifié de manière fiable, sans quoi, au premier scandale, les gens perdront toute confiance dans l'efficacité des normes. Des contrôles stricts font d'ailleurs justice aux entreprises, puisque celles qui respectent les normes fixées n'ont rien à craindre.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg		■			■			
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



AUTRICHE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



AUTRICHE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de l'Allemagne et du Luxembourg (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie, Madame la présidente/Monsieur le président, de me donner la parole et je remercie la Commission pour son projet.

Nous nous félicitons vivement de l'initiative de la Commission en faveur d'un commerce plus équitable sur les marchés mondiaux et d'une politique économique plus durable.

D'une manière générale, nous soutenons l'approche de la Commission. Nous souhaitons toutefois soulever un point crucial: _____

Lors des discussions préalables à cette session, nous nous sommes mis d'accord sur une position commune avec _____

Nous suggérons d'inclure dans le projet des normes sociales moyennes.

Nous sommes convaincus que nous serons en mesure de trouver un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Merci.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de l'Allemagne et du Luxembourg. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Il y a de nombreuses entreprises de l'industrie textile qui se conforment volontairement aux normes sociales pendant la production. Ces initiatives devraient être renforcées et étendues, par exemple dans le cadre d'une alliance de dimension européenne.
- Il convient également de souligner que les consommateurs ont une part de responsabilité. Le problème est que, à l'heure actuelle, quiconque souhaite acheter de la mode équitable se trouve confronté à une multitude de labels, et qu'il est donc difficile de déterminer quels sont ceux qui attestent véritablement de conditions de travail correctes.
- Il faut maintenant aller plus loin. L'application de normes sociales moyennes devrait être un fait acquis. L'Union européenne doit également exiger que ces normes soient respectées dans ses relations internationales avec les pays producteurs.
- Le label pourrait imposer des normes encore plus élevées, ce qui permettrait aux clients d'influencer davantage les normes des détaillants.
- Vos lignes rouges: il faut trouver un bon compromis qui améliore les conditions de travail sans imposer de charges excessives aux entreprises. Par exemple, l'Union européenne ne peut imposer des salaires minimaux dans les pays tiers.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

VOTRE POSITION

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Les contrôles sur place sont courants dans d'autres secteurs, tels que l'énergie nucléaire ou les produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable, originaires de partout dans le monde. Il ne faut pas assimiler ces contrôles à une forme de «police»: il s'agit d'une condition préalable pour toute entreprise qui voudrait importer des articles de mode en Europe. Il est important que le respect des normes contraignantes soit également vérifié de manière fiable, sans quoi, au premier scandale, les gens perdront toute confiance dans l'efficacité des normes. Des contrôles stricts font d'ailleurs justice aux entreprises, puisque celles qui respectent les normes fixées n'ont rien à craindre.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche		■				■		
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



PORTUGAL



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



PORTUGAL

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Grèce, de l'Espagne et de Malte (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie la Commission d'avoir élaboré un projet sur cette thématique.

Avec nos collègues de _____, nous avons discuté du projet avant la session d'aujourd'hui, et nous nous sommes mis d'accord sur la position suivante:

Les normes figurant dans le projet ne sont pas pleinement conformes à notre approche. Permettez-moi d'expliquer brièvement pourquoi: _____

Par conséquent, nous sommes favorables à des normes sociales moyennes, tenant compte de _____

Nous nous réjouissons à la perspective d'un débat animé sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Grèce, de l'Espagne et de Malte. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Le Portugal compte de nombreux fabricants de textiles et environ 40 000 personnes travaillant dans le secteur textile. Les conditions dans les usines du Portugal sont bien meilleures qu'au Cambodge ou au Bangladesh, par exemple. Des normes sociales plus élevées à l'échelle mondiale amélioreraient la position des entreprises européennes sur le marché.
- Néanmoins, les entreprises européennes font partie de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Elles utilisent des matières premières provenant d'autres pays et profitent des salaires moins élevés et des prix bas. Par conséquent, des normes trop élevées feraient peser une charge sur les entreprises européennes et mettraient en péril des emplois.
- Il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser la population en Europe à la question de la mode équitable. Des normes sociales moyennes de nature contraignante pourraient contribuer à sensibiliser davantage le public à cette question. L'Union européenne ne devrait pas rester inactive, en attendant que les citoyens en viennent à prendre conscience de leur propre responsabilité en la matière et à modifier leurs comportements d'achat.
- Vos lignes rouges: le règlement ne doit pas coûter trop cher aux entreprises.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

VOTRE POSITION

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Nous soutenons des mesures modérées pour la mise en œuvre des normes. Que les normes soient plus ou moins strictes, il convient de contrôler si elles sont respectées. Ce ne sont pas les entreprises européennes qui devraient être responsables de ces inspections. Aucune société européenne ne devrait être amenée à comparaître devant une juridiction afin de prouver que ses partenaires respectent les normes. Les entreprises européennes doivent être protégées à cet égard. Des contrôles sur place sont déjà effectués à l'heure actuelle, mais ils ne portent jusqu'ici que sur les produits, par exemple pour déterminer si ceux-ci contiennent des substances chimiques. Personne ne songerait jamais à rejeter ces contrôles au motif qu'ils constituent une ingérence dans les affaires d'un autre État. L'Union européenne doit donc être l'organe de surveillance, soit par l'intermédiaire de ses propres inspecteurs, soit par l'intermédiaire d'établissements partenaires dans les pays producteurs.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal		■				■		
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

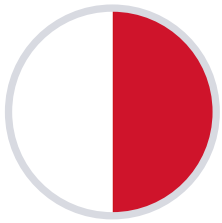
PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



MALTE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



MALTE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie la Commission d'avoir élaboré un projet sur cette thématique.

Avec nos collègues de _____, nous avons discuté du projet avant la session d'aujourd'hui, et nous nous sommes mis d'accord sur la position suivante:

Les normes figurant dans le projet ne sont pas pleinement conformes à notre approche. Permettez-moi d'expliquer brièvement pourquoi: _____

Par conséquent, nous sommes favorables à des normes sociales moyennes, tenant compte de _____

En ce qui concerne le caractère contraignant des normes, nous soutenons des mesures modérées.

Nous nous réjouissons à la perspective d'un débat animé sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'Europe compte de nombreux fabricants de textiles et environ 560 000 personnes travaillant dans le secteur textile. Les conditions dans ses usines sont bien meilleures qu'au Cambodge ou au Bangladesh, par exemple. Des normes sociales plus élevées à l'échelle mondiale amélioreraient la position des entreprises européennes sur le marché.
- Néanmoins, les entreprises européennes font partie de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Elles utilisent des matières premières provenant d'autres pays et profitent des salaires moins élevés et des prix bas. Par conséquent, des normes trop élevées feraient peser une charge sur les entreprises européennes et mettraient en péril des emplois.
- Il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser la population en Europe à la question de la mode équitable. Des normes sociales moyennes de nature contraignante pourraient contribuer à sensibiliser davantage le public à cette question. L'Union européenne ne devrait pas rester inactive, en attendant que les citoyens en viennent à prendre conscience de leur propre responsabilité en la matière et à modifier leurs comportements d'achat.
- Vos lignes rouges: le règlement ne doit pas coûter trop cher aux entreprises.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

VOTRE POSITION

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Nous soutenons des mesures modérées en ce qui concerne la mise en œuvre. Que les normes soient plus ou moins strictes, il convient de contrôler si elles sont respectées. Ce ne sont pas les entreprises européennes qui devraient être responsables de ces inspections. Aucune société européenne ne devrait être amenée à comparaître devant une juridiction afin de prouver que ses partenaires respectent les normes. Les entreprises européennes doivent être protégées à cet égard. Des contrôles sur place sont déjà effectués à l'heure actuelle, mais ils ne portent jusqu'ici que sur les produits, par exemple pour déterminer si ceux-ci contiennent des substances chimiques. Personne ne songerait jamais à rejeter ces contrôles au motif qu'ils constituent une ingérence dans les affaires d'un autre État. L'Union européenne doit donc être l'organe de surveillance, soit par l'intermédiaire de ses propres inspecteurs, soit par l'intermédiaire d'établissements partenaires dans les pays producteurs.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte		■				■		
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



GRÈCE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



GRÈCE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de l'Espagne, de Malte et du Portugal (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie la Commission d'avoir élaboré un projet sur cette thématique.

Avec nos collègues de _____, nous avons discuté du projet avant la session d'aujourd'hui, et nous nous sommes mis d'accord sur la position suivante:

Les normes figurant dans le projet ne sont pas pleinement conformes à notre approche. Permettez-moi d'expliquer brièvement pourquoi: _____

Par conséquent, nous sommes favorables à des normes sociales moyennes, tenant compte de _____

Dans le même temps, nous soutenons les contrôles sur place pour la mise en œuvre des normes.

Nous nous réjouissons à la perspective d'un débat animé sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de l'Espagne, de Malte et du Portugal. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'Europe compte de nombreux fabricants de textiles et environ 560 000 personnes travaillant dans le secteur textile. Les conditions dans ses usines sont bien meilleures qu'au Cambodge ou au Bangladesh, par exemple. Des normes sociales plus élevées à l'échelle mondiale amélioreraient la position des entreprises européennes sur le marché.
- Néanmoins, les entreprises européennes font partie de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Elles utilisent des matières premières provenant d'autres pays et profitent des salaires moins élevés et des prix bas. Par conséquent, des normes trop élevées feraient peser une charge sur les entreprises européennes et mettraient en péril des emplois. Il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser la population en Europe à la question de la mode équitable.
- Des normes sociales moyennes de nature contraignante pourraient contribuer à sensibiliser davantage le public à cette question. L'Union européenne ne devrait pas rester inactive, en attendant que les citoyens en viennent à prendre conscience de leur propre responsabilité en la matière et à modifier leurs comportements d'achat.
- Vos lignes rouges: le règlement ne doit pas coûter trop cher aux entreprises.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

VOTRE POSITION

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Que les normes soient plus ou moins strictes, il convient de contrôler si elles sont respectées. Nous sommes donc favorables à des mesures modérées à ce niveau. Ce ne sont pas les entreprises européennes qui devraient être responsables de ces inspections. Aucune société européenne ne devrait être amenée à comparaître devant une juridiction afin de prouver que ses partenaires respectent les normes. Les entreprises européennes doivent être protégées à cet égard. Des contrôles sur place sont déjà effectués à l'heure actuelle, mais ils ne portent jusqu'ici que sur les produits, par exemple pour déterminer si ceux-ci contiennent des substances chimiques. Personne ne songerait jamais à rejeter ces contrôles au motif qu'ils constituent une ingérence dans les affaires d'un autre État. L'Union européenne doit donc être l'organe de surveillance, soit par l'intermédiaire de ses propres inspecteurs, soit par l'intermédiaire d'établissements partenaires dans les pays producteurs.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce		■				■		
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



ESPAGNE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



ESPAGNE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Grèce, de Malte et du Portugal (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie la Commission d'avoir élaboré un projet sur cette thématique.

Avec nos collègues de _____, nous avons discuté du projet avant la session d'aujourd'hui, et nous nous sommes mis d'accord sur la position suivante:

Les normes figurant dans le projet ne sont pas pleinement conformes à notre approche. Permettez-moi d'expliquer brièvement pourquoi: _____

Par conséquent, nous sommes favorables à des normes sociales moyennes, tenant compte de _____

Nous sommes également favorables à des mesures modérées en matière de contrôle de la mise en œuvre.

Nous nous réjouissons à la perspective d'un débat animé sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Grèce, de Malte et du Portugal. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- L'Espagne compte de nombreux fabricants de textiles et environ 40 000 personnes travaillant dans le secteur textile. Les conditions dans ses usines sont bien meilleures qu'au Cambodge ou au Bangladesh, par exemple. Des normes sociales plus élevées à l'échelle mondiale amélioreraient la position des entreprises européennes sur le marché.
- Néanmoins, les entreprises européennes font partie de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Elles utilisent des matières premières provenant d'autres pays et profitent des salaires moins élevés et des prix bas. Par conséquent, des normes trop élevées feraient peser une charge sur les entreprises européennes et mettraient en péril des emplois.
- Il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser la population en Europe à la question de la mode équitable. Des normes sociales moyennes de nature contraignante pourraient contribuer à sensibiliser davantage le public à cette question. L'Union européenne ne devrait pas rester inactive, en attendant que les citoyens en viennent à prendre conscience de leur propre responsabilité en la matière et à modifier leurs comportements d'achat.
- Vos lignes rouges: le règlement ne doit pas coûter trop cher aux entreprises.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

VOTRE POSITION

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Que les normes soient plus ou moins strictes, il convient de contrôler si elles sont respectées. Nous sommes donc favorables à des mesures modérées à ce niveau. Ce ne sont pas les entreprises européennes qui devraient être responsables de ces inspections. Aucune société européenne ne devrait être amenée à comparaître devant une juridiction afin de prouver que ses partenaires respectent les normes. Les entreprises européennes doivent être protégées à cet égard. Des contrôles sur place sont déjà effectués à l'heure actuelle, mais ils ne portent jusqu'ici que sur les produits, par exemple pour déterminer si ceux-ci contiennent des substances chimiques. Personne ne songerait jamais à rejeter ces contrôles au motif qu'ils constituent une ingérence dans les affaires d'un autre État. L'Union européenne doit donc être l'organe de surveillance, soit par l'intermédiaire de ses propres inspecteurs, soit par l'intermédiaire d'établissements partenaires dans les pays producteurs.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne		■				■		
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

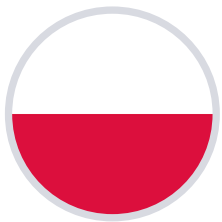
PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



POLOGNE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



POLOGNE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. **Lisez** attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Tchéquie, de l'Estonie et de la Slovaquie (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Chères/chers collègues,

Il est important de maintenir le commerce équitable au premier rang de nos priorités politiques. La proposition de la Commission constitue une mesure importante à cet égard.

Toutefois, nous devrions également prendre en considération d'autres solutions.

Nous ne pouvons pas souscrire aux normes sociales élevées proposées par la Commission parce que _____

Pour l'article 2, nous estimons que des engagements généraux sous la forme d'un code de conduite seraient suffisants; autrement dit, nous sommes favorables à des mesures «allégées».

En ce qui concerne ces aspects, nous partageons une position commune avec nos collègues de _____

*Nous nous réjouissons de travailler avec vous à l'élaboration d'un règlement équilibré et cohérent.
Je vous remercie.*



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Tchéquie, de l'Estonie et de la Slovaquie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Les consommateurs et les consommatrices ont du pouvoir. Ce sont eux qui peuvent faire changer l'industrie de la mode. Ils doivent adapter leurs habitudes d'achat et exiger que les labels de mode défendent des conditions de travail équitables. L'Union européenne devrait soutenir une évolution des mentalités chez les consommateurs.
- Il y a encore beaucoup à faire en Pologne, où moins d'une personne sur sept achète des vêtements en fonction de normes éthiques. Dans de nombreux pays, de bonnes initiatives ont déjà été prises pour sensibiliser les clients aux problèmes de l'industrie de la mode. L'Union européenne devrait s'appuyer sur ces approches. Vous soutenez des normes sociales de base.
- Vos lignes rouges: les piètres conditions de travail et les rémunérations beaucoup trop basses sont des problèmes auxquels il faut remédier. Toutefois, l'Union européenne ne devrait pas s'y attaquer unilatéralement.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- C'est la sensibilisation du public à cette problématique qui permet à la mode équitable de prospérer. Les consommateurs doivent exiger la transparence. Quiconque effectue un achat de vêtements peut demander où et dans quelles conditions les vêtements ont été confectionnés. Si de nombreux clients posent ce genre de questions, les entreprises réagiront. L'Union européenne peut favoriser ce phénomène en proposant des bonnes pratiques que les entreprises peuvent appliquer. En Pologne, de bonnes lignes de conduite ont déjà été adoptées, notamment le manuel des bonnes pratiques intitulé «Vers une mode responsable». L'idéal, c'est que les entreprises décident d'elles-mêmes de prendre certains engagements. Sinon, les labels de mode seront discrédités et passeront pour des supercheries.

- Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne			■				■	
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



ESTONIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



ESTONIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement les informations concernant votre groupe, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des positions similaires à celles de la Tchéquie, de la Pologne et de la Slovaquie (pays partageant les mêmes idées). Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une déclaration d'introduction (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Chères/chers collègues,

Il est important de maintenir le commerce équitable au premier rang de nos priorités politiques. La proposition de la Commission constitue une mesure importante à cet égard.

Toutefois, nous devrions également prendre en considération d'autres solutions.

Nous ne pouvons pas souscrire aux normes sociales élevées proposées par la Commission parce que _____.

Pour l'article 2, nous estimons que des engagements généraux sous la forme d'un code de conduite seraient suffisants; autrement dit, nous sommes favorables à des mesures «allégées».

En ce qui concerne ces aspects, nous partageons une position commune avec nos collègues de _____.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous à l'élaboration d'un règlement équilibré et cohérent.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Tchéquie, de la Pologne et de la Slovaquie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Les consommateurs et les consommatrices ont du pouvoir. Ce sont eux qui peuvent faire changer l'industrie de la mode. Ils doivent adapter leurs habitudes d'achat et exiger que les labels de mode défendent des conditions de travail équitables. Par conséquent, vous préconisez des normes sociales de base.
- L'Union européenne devrait soutenir une évolution des mentalités chez les consommateurs. Il y a encore beaucoup à faire en Estonie, où moins d'une personne sur sept achète des vêtements en fonction de normes éthiques. Dans de nombreux pays, de bonnes initiatives ont déjà été prises pour sensibiliser les clients aux problèmes de l'industrie de la mode. L'Union européenne devrait s'appuyer sur ces approches.
- Vos lignes rouges: les piètres conditions de travail et les rémunérations beaucoup trop basses sont des problèmes auxquels il faut remédier. Toutefois, l'Union européenne ne devrait pas s'y attaquer unilatéralement.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- C'est la sensibilisation du public à cette problématique qui permet à la mode équitable de prospérer. Les consommateurs doivent exiger la transparence. Quiconque effectue un achat de vêtements peut demander où et dans quelles conditions les vêtements ont été confectionnés. Si de nombreux clients posent ce genre de questions, les entreprises réagiront. L'Union européenne peut favoriser ce phénomène en proposant des bonnes pratiques que les entreprises peuvent appliquer. Des informations sur les approches prometteuses suivies dans les États membres pourraient être partagées. L'idéal, c'est que les entreprises décident d'elles-mêmes de prendre certains engagements. Sinon, les labels de mode seront discrédités et passeront pour des supercheries.

- Vos notes

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie			■				■	
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



TCHÉQUIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



TCHÉQUIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement les informations concernant votre groupe, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des positions similaires à celles de l'Estonie, de la Pologne et de la Slovaquie (pays partageant les mêmes idées). Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une déclaration d'introduction (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Chères/chers collègues,

Il est important de maintenir le commerce équitable au premier rang de nos priorités politiques. La proposition de la Commission constitue une mesure importante à cet égard.

Toutefois, nous devrions également prendre en considération d'autres solutions.

Nous ne pouvons pas souscrire aux normes sociales élevées proposées par la Commission parce que _____

Pour l'article 2, nous estimons que des mesures «allégées», prenant la forme d'un code de conduite, seraient suffisantes.

En ce qui concerne ces aspects, nous partageons une position commune avec nos collègues de _____

Nous nous réjouissons de travailler avec vous à l'élaboration d'un règlement équilibré et cohérent.
Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de l'Estonie, de la Pologne et de la Slovaquie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Les consommateurs et les consommatrices ont du pouvoir. Ce sont eux qui peuvent faire changer l'industrie de la mode. Ils doivent adapter leurs habitudes d'achat et exiger que les labels de mode défendent des conditions de travail équitables. L'Union européenne devrait soutenir une évolution des mentalités chez les consommateurs.
- Il y a encore beaucoup à faire en Tchéquie, où moins d'une personne sur sept achète des vêtements en fonction de normes éthiques. Dans de nombreux pays, de bonnes initiatives ont déjà été prises pour sensibiliser les clients aux problèmes de l'industrie de la mode. L'Union européenne devrait s'appuyer sur ces approches.
- Vos lignes rouges: les piètres conditions de travail et les rémunérations beaucoup trop basses sont des problèmes auxquels il faut remédier. Toutefois, l'Union européenne ne devrait pas s'y attaquer unilatéralement.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- C'est la sensibilisation du public à cette problématique qui permet à la mode équitable de prospérer. Les consommateurs doivent exiger la transparence. Quiconque effectue un achat de vêtements peut demander où et dans quelles conditions les vêtements ont été confectionnés. Si de nombreux clients posent ce genre de questions, les entreprises réagiront. L'Union européenne peut favoriser ce phénomène en proposant des bonnes pratiques que les entreprises peuvent appliquer. Des informations sur les approches prometteuses suivies dans les États membres pourraient être partagées. L'idéal, c'est que les entreprises décident d'elles-mêmes de prendre certains engagements. Sinon, les labels de mode seront discrédités et passeront pour des supercheries.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie			■				■	
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



SLOVÉNIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



SLOVÉNIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. **Lisez** attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires à celles de la Tchéquie, de l'Estonie et de la Pologne (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Chères/chers collègues,

Il est important de maintenir le commerce équitable au premier rang de nos priorités politiques. La proposition de la Commission constitue une mesure importante à cet égard.

Toutefois, nous devrions également prendre en considération d'autres solutions.

Nous ne pouvons pas souscrire aux normes sociales élevées proposées par la Commission parce que _____

Pour l'article 2, nous estimons que des mesures «allégées», prenant la forme d'un code de conduite, seraient suffisantes.

En ce qui concerne ces aspects, nous partageons une position commune avec nos collègues de _____

Nous nous réjouissons de travailler avec vous à l'élaboration d'un règlement équilibré et cohérent.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Tchéquie, de l'Estonie et de la Pologne. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

■ Les consommateurs et les consommatrices ont du pouvoir. Ce sont eux qui peuvent faire changer l'industrie de la mode. Ils doivent adapter leurs habitudes d'achat et exiger que les labels de mode défendent des conditions de travail équitables.

■ L'Union européenne devrait soutenir une évolution des mentalités chez les consommateurs. Il y a encore beaucoup à faire en Slovaquie, où moins d'une personne sur sept achète des vêtements en fonction de normes éthiques. Dans de nombreux pays, de bonnes initiatives ont déjà été prises pour sensibiliser les clients aux problèmes de l'industrie de la mode. L'Union européenne devrait s'appuyer sur ces approches.

■ Vos lignes rouges: les piètres conditions de travail et les rémunérations beaucoup trop basses sont des problèmes auxquels il faut remédier. Toutefois, l'Union européenne ne devrait pas s'y attaquer unilatéralement.

■ Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- C'est la sensibilisation du public à cette problématique qui permet à la mode équitable de prospérer. Les consommateurs doivent exiger la transparence. Quiconque effectue un achat de vêtements peut demander où et dans quelles conditions les vêtements ont été confectionnés. Si de nombreux clients posent ce genre de questions, les entreprises réagiront. L'Union européenne peut favoriser ce phénomène en proposant des bonnes pratiques que les entreprises peuvent appliquer. Des informations sur les approches prometteuses suivies dans les États membres pourraient être partagées. L'idéal, c'est que les entreprises décident d'elles-mêmes de prendre certains engagements. Sinon, les labels de mode seront discrédités et passeront pour des supercheries.

■ Vos notes _____

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie			■				■	
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



LETTONIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



LETONNIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement les informations concernant votre groupe, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des positions similaires à celles de la Lituanie, de la Hongrie et de la Slovaquie (pays partageant les mêmes idées). Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une déclaration d'introduction (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie mes collègues pour les contributions entendues jusqu'ici.

Permettez-moi de remercier surtout mes collègues de _____ pour les discussions pointues que nous avons eues avant cette session et qui nous ont permis de dégager des positions communes.

Nous souhaiterions saisir cette occasion pour exprimer certaines critiques à l'égard du projet de la Commission: _____

Dans ce contexte, nous plaidons en faveur de normes sociales de base, mises en œuvre par des engagements généraux de la part des détaillants visant à _____

Nous sommes impatients de travailler ensemble sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Lituanie, de la Hongrie et de la Slovaquie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Dix pour cent seulement des habitant(e)s de votre pays prennent en considération des normes éthiques lorsqu'ils ou elles effectuent des achats. Si la question n'est pas importante pour les citoyen(ne)s, l'Union européenne ne devrait pas légiférer dans ce domaine.
- En adoptant de nouvelles lois, l'Union européenne suscite encore plus de mécontentement. Les gens ont le sentiment d'être traités avec condescendance, comme s'ils étaient des enfants dont l'Union européenne prétendrait faire l'éducation.
- Si vous voulez vraiment faire changer les choses, vous devez tout d'abord susciter une prise de conscience du problème. On obtiendra de bien meilleurs résultats si l'on parvient à convaincre les gens de changer leurs habitudes d'achat.
- Des normes sociales de base seraient acceptables. Si les pays veulent aller plus loin, ils peuvent proposer des mesures de soutien supplémentaires.
- Vos lignes rouges: les vêtements ne doivent pas coûter plus cher à cause du règlement. Il ne faut pas donner aux citoyen(ne)s davantage de raisons d'être en colère contre l'Union européenne.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- De nombreuses personnes se plaignent, à juste titre, du genre de bureaucratie inutile, liée à l'Union européenne, qui est envisagée à l'article 2. Des fonctionnaires de l'Union européenne pour surveiller des usines dans le monde entier? Des juridictions européennes pour faire des procès aux entreprises de par le monde? Et tout cela aux frais du contribuable européen! Oui, l'Union européenne défend les droits de l'homme dans le monde. Mais cela ne lui donne nullement le droit d'être juge et partie, en s'attribuant un rôle de «police mondiale» dans cette problématique. C'est une attitude arrogante et intrusive. Le commerce équitable doit émaner des citoyen(ne)s. Tant que les gens ne sont pas intéressés par des produits équitables, l'Union européenne ne devrait pas imposer ceux-ci. Il faut recourir à des engagements généraux, qui incitent les consommateurs à contraindre les entreprises à créer des conditions plus équitables, en posant des questions et en achetant ailleurs, si des infractions sont constatées. L'Union européenne n'est pas l'autorité idoine pour veiller au respect de cette règle.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie			■				■	
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



HONGRIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



HONGRIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement les informations concernant votre groupe, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des positions similaires à celles de la Lettonie, de la Lituanie et de la Slovaquie (pays partageant les mêmes idées). Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une déclaration d'introduction (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie mes collègues pour les contributions entendues jusqu'ici.

Permettez-moi de remercier surtout mes collègues de _____ pour les discussions pointues que nous avons eues avant cette session et qui nous ont permis de dégager des positions communes.

Nous souhaiterions saisir cette occasion pour exprimer certaines critiques à l'égard du projet de la Commission: _____

Dans ce contexte, nous plaidons en faveur de normes sociales de base, mises en œuvre par des engagements généraux de la part des détaillants visant à _____

Nous sommes impatients de travailler ensemble sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Lettonie, de la Lituanie et de la Slovaquie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Dix pour cent seulement des habitant(e)s de votre pays prennent en considération des normes éthiques lorsqu'ils ou elles effectuent des achats. Si la question n'est pas importante pour les citoyen(ne)s, l'Union européenne ne devrait pas légiférer dans ce domaine.
- En adoptant de nouvelles lois, l'Union européenne suscite encore plus de mécontentement. Les gens ont le sentiment d'être traités avec condescendance, comme s'ils étaient des enfants dont l'Union européenne prétendrait faire l'éducation.
- Si vous voulez vraiment faire changer les choses, vous devez tout d'abord susciter une prise de conscience du problème. On obtiendra de bien meilleurs résultats si l'on parvient à convaincre les gens de changer leurs habitudes d'achat.
- Des normes sociales de base seraient acceptables. Si les pays veulent aller plus loin, ils peuvent proposer des mesures de soutien supplémentaires.
- Vos lignes rouges: les vêtements ne doivent pas coûter plus cher à cause du règlement. Il ne faut pas donner aux citoyen(ne)s davantage de raisons d'être en colère contre l'Union européenne.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- De nombreuses personnes se plaignent, à juste titre, du genre de bureaucratie inutile, liée à l'Union européenne, qui est envisagée à l'article 2. Des fonctionnaires de l'Union européenne pour surveiller des usines dans le monde entier? Des juridictions européennes pour faire des procès aux entreprises de par le monde? Et tout cela aux frais du contribuable européen! Oui, l'Union européenne défend les droits de l'homme dans le monde. Mais cela ne lui donne nullement le droit d'être juge et partie, en s'attribuant un rôle de «police mondiale» dans cette problématique. C'est une attitude arrogante et intrusive. Le commerce équitable doit émaner des citoyen(ne)s. Tant que les gens ne sont pas intéressés par des produits équitables, l'Union européenne ne devrait pas imposer ceux-ci. Il faut recourir à des engagements généraux, qui incitent les consommateurs à contraindre les entreprises à créer des conditions plus équitables, en posant des questions et en achetant ailleurs, si des infractions sont constatées. L'Union européenne n'est pas l'autorité idoine pour veiller au respect de cette règle.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie			■				■	
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



SLOVAQUIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



SLOVAQUIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement les informations concernant votre groupe, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des positions similaires à celles de la Lettonie, de la Lituanie et de la Hongrie (pays partageant les mêmes idées). Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une déclaration d'introduction (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie mes collègues pour les contributions entendues jusqu'ici.

Permettez-moi de remercier surtout mes collègues de _____ pour les discussions pointues que nous avons eues avant cette session et qui nous ont permis de dégager des positions communes.

Nous souhaiterions saisir cette occasion pour exprimer certaines critiques à l'égard du projet de la Commission: _____

Dans ce contexte, nous plaidons en faveur de normes sociales de base, mises en œuvre par des engagements généraux de la part des détaillants visant à _____

Nous sommes impatients de travailler ensemble sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Lettonie, de la Lituanie et de la Hongrie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Moins de dix pour cent des habitant(e)s de votre pays prennent en considération des normes éthiques lorsqu'ils ou elles effectuent des achats. Si la question n'est pas importante pour les citoyen(ne)s, l'Union européenne ne devrait pas légiférer dans ce domaine.
- En adoptant de nouvelles lois, l'Union européenne suscite encore plus de mécontentement. Les gens ont le sentiment d'être traités avec condescendance, comme s'ils étaient des enfants dont l'Union européenne prétendrait faire l'éducation.
- Si vous voulez vraiment faire changer les choses, vous devez tout d'abord susciter une prise de conscience du problème. On obtiendra de bien meilleurs résultats si l'on parvient à convaincre les gens de changer leurs habitudes d'achat.
- Des normes sociales de base seraient acceptables. Si les pays veulent aller plus loin, ils peuvent proposer des mesures de soutien supplémentaires.
- Vos lignes rouges: les vêtements ne doivent pas coûter plus cher à cause du règlement. Il ne faut pas donner aux citoyen(ne)s davantage de raisons d'être en colère contre l'Union européenne.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- De nombreuses personnes se plaignent, à juste titre, du genre de bureaucratie inutile, liée à l'Union européenne, qui est envisagée à l'article 2. Des fonctionnaires de l'Union européenne pour surveiller des usines dans le monde entier? Des juridictions européennes pour faire des procès aux entreprises de par le monde? Et tout cela aux frais du contribuable européen! Oui, l'Union européenne défend les droits de l'homme dans le monde. Mais cela ne lui donne nullement le droit d'être juge et partie, en s'attribuant un rôle de «police mondiale» dans cette problématique. C'est une attitude arrogante et intrusive. Le commerce équitable doit émaner des citoyen(ne)s. Tant que les gens ne sont pas intéressés par des produits équitables, l'Union européenne ne devrait pas imposer ceux-ci. Il faut recourir à des engagements généraux, qui incitent les consommateurs à contraindre les entreprises à créer des conditions plus équitables, en posant des questions et en achetant ailleurs, si des infractions sont constatées. L'Union européenne n'est pas l'autorité idoine pour veiller au respect de cette règle.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie			■				■	
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public» du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



LITUANIE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



LITUANIE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement les informations concernant votre groupe, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des positions similaires à celles de la Lettonie, de la Hongrie et de la Slovaquie (pays partageant les mêmes idées). Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une déclaration d'introduction (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je remercie la présidence de me donner la parole et je remercie mes collègues pour les contributions entendues jusqu'ici.

Permettez-moi de remercier surtout mes collègues de _____ pour les discussions pointues que nous avons eues avant cette session et qui nous ont permis de dégager des positions communes.

Nous souhaiterions saisir cette occasion pour exprimer certaines critiques à l'égard du projet de la Commission: _____

Dans ce contexte, nous plaidons en faveur de normes sociales de base, mises en œuvre par des engagements généraux de la part des détaillants visant à _____

Nous sommes impatients de travailler ensemble sur cette question.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Lettonie, de la Hongrie et de la Slovaquie. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- Moins de dix pour cent des habitant(e)s de votre pays prennent en considération des normes éthiques lorsqu'ils ou elles effectuent des achats. Si la question n'est pas importante pour les citoyen(ne)s, l'Union européenne ne devrait pas légiférer dans ce domaine.
- En adoptant de nouvelles lois, l'Union européenne suscite encore plus de mécontentement. Les gens ont le sentiment d'être traités avec condescendance, comme s'ils étaient des enfants dont l'Union européenne prétendrait faire l'éducation. Si vous voulez vraiment faire changer les choses, vous devez tout d'abord susciter une prise de conscience du problème. On obtiendra de bien meilleurs résultats si l'on parvient à convaincre les gens de changer leurs habitudes d'achat.
- Des normes sociales de base seraient acceptables. Si les pays veulent aller plus loin, ils peuvent proposer des mesures de soutien supplémentaires.
- Vos lignes rouges: les vêtements ne doivent pas coûter plus cher à cause du règlement. Il ne faut pas donner aux citoyen(ne)s davantage de raisons d'être en colère contre l'Union européenne.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- De nombreuses personnes se plaignent, à juste titre, du genre de bureaucratie inutile, liée à l'Union européenne, qui est envisagée à l'article 2. Des fonctionnaires de l'Union européenne pour surveiller des usines dans le monde entier? Des juridictions européennes pour faire des procès aux entreprises de par le monde? Et tout cela aux frais du contribuable européen! Oui, l'Union européenne défend les droits de l'homme dans le monde. Mais cela ne lui donne nullement le droit d'être juge et partie, en s'attribuant un rôle de «police mondiale» dans cette problématique. C'est une attitude arrogante et intrusive. Le commerce équitable doit émaner des citoyen(ne)s. Tant que les gens ne sont pas intéressés par des produits équitables, l'Union européenne ne devrait pas imposer ceux-ci. Il faut recourir à des engagements généraux, qui incitent les consommateurs à contraindre les entreprises à créer des conditions plus équitables, en posant des questions et en achetant ailleurs, si des infractions sont constatées. L'Union européenne n'est pas l'autorité idoine pour veiller au respect de cette règle.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie			■				■	
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public» du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



DANEMARK



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



DANEMARK

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires avec celles de la Belgique et de l'Irlande (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie, Madame la présidente/Monsieur le président, et je remercie la Commission d'avoir présenté un projet sur cette question cruciale.

Nous sommes très favorables à la poursuite du développement de systèmes de commerce équitable au sein de l'Union européenne et dans le monde, et nous sommes heureux et heureuses d'être ici aujourd'hui pour le débat consacré à un nouveau label de mode équitable.

Toutefois, nous nous interrogeons sur l'approche de la Commission consistant à inclure des normes sociales élevées, car nous ne sommes pas convaincu(e)s de la nécessité d'une telle approche. Il en va de même pour l'article 2. Nous préconisons des normes sociales de base, mises en œuvre par des engagements généraux de la part des détaillants.

Nous avons arrêté une position commune avec _____

Nous sommes convaincus que nous serons en mesure de trouver un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Belgique et de l'Irlande. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- La tendance à se tourner vers une mode équitable devrait être soutenue, mais pas au moyen de règlements de l'Union européenne.
- Les citoyen(ne)s de l'Union européenne veulent acheter des produits plus équitables. Mais c'est d'elle-même que l'industrie se conformera à cette volonté. Nombre de créateurs et créatrices accordent déjà une importance considérable à la production durable.
- De grandes initiatives ont déjà été prises par les citoyen(ne)s sans qu'il ait fallu légiférer pour les y pousser. L'Union européenne devrait encourager les consommateurs et consommatrices, les communautés locales et les entreprises à amorcer un changement dans l'industrie de la mode, changement qui partirait de la base.
- Vos lignes rouges: les consommateurs et les consommatrices doivent être libres de décider s'ils et elles veulent investir plus d'argent dans la mode équitable. Si cela n'a pas d'importance pour les gens, l'Union européenne ne devrait pas les y forcer.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Il faut croire les entreprises quand elles affirment vouloir répondre aux souhaits de la clientèle. Ces entreprises suivront les règles de leur plein gré. La satisfaction et la confiance des clients garantissent leur succès sur le marché. Des violations des normes viendraient à se savoir, ce qui nuirait à la réputation de la société en cause. Aucune entreprise ne peut se le permettre. L'idée selon laquelle les fonctionnaires de l'Union européenne devraient se rendre dans des usines textiles, comme une sorte de «police mondiale» chargée de mettre au jour les malversations se produisant à l'étranger, est plutôt bizarre. Ce n'est pas le rôle que l'Union européenne a à jouer dans le monde. Les entreprises européennes ne peuvent pas être traduites en justice pour quelque chose que d'autres entreprises, ailleurs dans le monde, ont fait. Cette situation est contraire à l'état de droit que l'Union européenne défend dans le monde entier.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark			■				■	
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



BELGIQUE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



BELGIQUE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. **Lisez** attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires avec celles du Danemark et de l'Irlande (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie, Madame la présidente/Monsieur le président, et je remercie la Commission d'avoir présenté un projet sur cette question cruciale.

Nous sommes très favorables à la poursuite du développement de systèmes de commerce équitable au sein de l'Union européenne et dans le monde, et nous sommes heureux et heureuses d'être ici aujourd'hui pour le débat consacré à un nouveau label de mode équitable.

Toutefois, nous nous interrogeons sur l'approche de la Commission consistant à inclure des normes sociales élevées, car nous ne sommes pas convaincu(e)s de la nécessité d'une telle approche. Il en va de même pour l'article 2. Nous préconisons des normes sociales de base, mises en œuvre par des engagements généraux de la part des détaillants.

Nous avons arrêté une position commune avec _____

Nous sommes convaincus que nous serons en mesure de trouver un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues du Danemark et de l'Irlande. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- La tendance à se tourner vers une mode équitable devrait être soutenue, mais pas au moyen de règlements de l'Union européenne.
- Les citoyen(ne)s de l'Union européenne veulent acheter des produits plus équitables. Mais c'est d'elle-même que l'industrie se conformera à cette volonté. Nombre de créateurs et créatrices accordent déjà une importance considérable à la production durable.
- De grandes initiatives ont déjà été prises par les citoyen(ne)s sans qu'il ait fallu légiférer pour les y pousser. Ainsi, la ville belge de Gand est une «Fair Trade City» (une ville «Commerce équitable»). De nombreux détaillants et initiatives proposent des produits équitables.
- Vos lignes rouges: les consommateurs et les consommatrices doivent être libres de décider s'ils et elles veulent investir plus d'argent dans la mode équitable. Si cela n'a pas d'importance pour les gens, l'Union européenne ne devrait pas les y forcer.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Il faut croire les entreprises quand elles affirment vouloir répondre aux souhaits de la clientèle. Ces entreprises suivront les règles de leur plein gré. La satisfaction et la confiance des clients garantissent leur succès sur le marché. Des violations des normes viendraient à se savoir, ce qui nuirait à la réputation de la société en cause. Aucune entreprise ne peut se le permettre. L'idée selon laquelle les fonctionnaires de l'Union européenne devraient se rendre dans des usines textiles, comme une sorte de «police mondiale» chargée de mettre au jour les malversations se produisant à l'étranger, est plutôt bizarre. Ce n'est pas le rôle que l'Union européenne a à jouer dans le monde. Les entreprises européennes ne peuvent pas être traduites en justice pour quelque chose que d'autres entreprises, ailleurs dans le monde, ont fait. Cette situation est contraire à l'état de droit que l'Union européenne défend dans le monde entier.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique			■				■	
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande								
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium



IRLANDE



NÉGOCIER À 27

Le règlement relatif au label «mode équitable»

Profils de rôle | FR



Conseil de
l'Union européenne

Proposition de
**RÈGLEMENT DU PARLEMENT
EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
relatif à la création d'un label «mode équitable»

(présentée par la Commission)

CONTEXTE DE LA PROPOSITION

L'effondrement du Rana Plaza, qui abritait des ateliers de confection au Bangladesh, provoquant la mort de plus de 1 100 personnes, a été comme un coup de semonce. Il a mis sous le feu des projecteurs une industrie dont le modèle économique repose sur des éléments tels que le travail des enfants, l'exploitation et des conditions de travail épouvantables.

C'est la raison pour laquelle l'UE s'efforce de promouvoir plus d'éthique dans le secteur de la mode au niveau mondial, en combattant le travail des enfants, l'esclavage et les conditions de travail déplorables. Il n'est pas acceptable qu'un T-shirt soit vendu à 3 euros. Il est alarmant de constater que les gens achètent désormais 400 % plus de vêtements qu'il y a 20 ans.

L'UE et la plupart des États membres ont déjà mis en place des politiques destinées à encourager un mode de consommation durable mais, jusqu'ici, les consommateurs ont été confrontés à une mosaïque de systèmes différents, nationaux, régionaux, publics et privés.

Le nouveau label de l'UE pour une mode équitable répond à une demande croissante de produits durables et vise à garantir plus de clarté aux consommateurs dans toute l'UE.

Article 1

NORMES SOCIALES MINIMALES

Le label «mode équitable» fixe des **normes sociales élevées** assurant un salaire minimal vital, interdisant le travail des enfants et le travail forcé et garantissant des conditions de travail correctes et sûres.

Article 2

NATURE CONTRAIGNANTE DES NORMES

Des mesures strictes font obligation aux entreprises de prouver qu'elles respectent les normes et, en cas de non-respect, d'en répondre devant les juridictions européennes.



IRLANDE

Ordre du jour

À l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité» d'aujourd'hui

figure la proposition de la Commission concernant un nouveau règlement relatif à la création d'un label «mode équitable». Vous discuterez du projet avec les représentants des autres États membres, dans le but de parvenir à un compromis.

Votre objectif principal

Une position commune du Conseil qui représente vos intérêts. Vous pouvez également envisager de soutenir une option de compromis qui reflète partiellement vos intérêts.

Vos tâches

1. Lisez attentivement **les informations concernant votre groupe**, qui présentent vos intérêts et vos positions.
2. Vous partagez des **positions similaires avec celles de la Belgique et du Danemark (pays partageant les mêmes idées)**. Afin d'atteindre plus efficacement vos objectifs communs, vous devriez coopérer étroitement. Profitez des pauses informelles pour discuter les uns avec les autres.
3. Élaborez une **déclaration d'introduction** (maximum 1 minute) pour le premier tour de négociations officielles. Indiquez quelle est votre position sur les articles 1^{er} et 2. Vous pouvez vous inspirer du script ci-après.

Je vous remercie, Madame la présidente/Monsieur le président, et je remercie la Commission d'avoir présenté un projet sur cette question cruciale.

Nous sommes très favorables à la poursuite du développement de systèmes de commerce équitable au sein de l'Union européenne et dans le monde, et nous sommes heureux et heureuses d'être ici aujourd'hui pour le débat consacré à un nouveau label de mode équitable.

Toutefois, nous nous interrogeons sur l'approche de la Commission consistant à inclure des normes sociales élevées, car nous ne sommes pas convaincu(e)s de la nécessité d'une telle approche. Il en va de même pour l'article 2. Nous préconisons des normes sociales de base, mises en œuvre par des engagements généraux de la part des détaillants.

Nous avons arrêté une position commune avec _____

Nous sommes convaincus que nous serons en mesure de trouver un compromis réaliste au cours de la session d'aujourd'hui.

Je vous remercie.



4. Faites votre déclaration d'introduction lorsque la présidence (qui préside la session) vous donne la parole. Si vous êtes d'accord avec les positions d'autres États membres qui ont déjà été exposées, indiquez-le clairement.
5. Écoutez attentivement les positions exposées par les autres États membres. **Complétez le tableau figurant à la page 7** afin de suivre l'évolution de leurs positions. Dans une large mesure, la négociation consiste à s'écouter mutuellement et à chercher des solutions qui conviennent à tout le monde.
6. Au cours des négociations officielles, **présentez vos positions et arguments** avec les pays partageant les mêmes idées. Décidez à l'avance qui prendra la parole au nom de vos pays sur les articles 1^{er} et 2.
7. Bien sûr, **c'est à vous de décider comment vous voterez** à la fin, mais vous devriez en discuter avec vos collègues de la Belgique et du Danemark. Soyez conscient(e) que, lors du vote final sur une proposition de compromis, vous aurez le choix entre un compromis dont vous ne serez peut-être pas satisfait(e) à 100 % ou pas de résultat du tout.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source: Eurostat 2019, Eurobaromètre 2018.



1. Moyenne des dépenses consacrées à l'habillement par les citoyens de l'Union européenne chaque année (en EUR)

2. Pourcentage de personnes interrogées qui ont répondu «oui» à la question: posez-vous des choix éthiques lorsque vous achetez des produits d'épicerie, des vêtements, etc.?

0-250 250-500 500-750 > 750

Oui, en %

ARTICLE 1

Normes sociales minimales

■ Des normes sociales élevées...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé, garantissent des conditions de travail correctes et sûres et assurent des salaires décents.

■ Des normes sociales moyennes...

... qui interdisent le travail des enfants et le travail forcé et garantissent des exigences minimales en matière de salaire et de conditions de travail.

VOTRE POSITION

■ Des normes sociales de base...

... qui éliminent les pires formes de travail des enfants et interdisent le travail forcé.

■ Autre option



VOS ARGUMENTS

- La tendance à se tourner vers une mode équitable devrait être soutenue, mais pas au moyen de règlements de l'Union européenne.
- Les citoyen(ne)s de l'Union européenne veulent acheter des produits plus équitables. Mais c'est d'elle-même que l'industrie se conformera à cette volonté. Nombre de créateurs et créatrices accordent déjà une importance considérable à la production durable.
- De grandes initiatives ont déjà été prises par les citoyen(ne)s sans qu'il ait fallu légiférer pour les y pousser. L'Union européenne devrait encourager les consommateurs et consommatrices, les communautés locales et les entreprises à amorcer un changement dans l'industrie de la mode, changement qui partirait de la base.
- Vos lignes rouges: les consommateurs et les consommatrices doivent être libres de décider s'ils et elles veulent investir plus d'argent dans la mode équitable. Si cela n'a pas d'importance pour les gens, l'Union européenne ne devrait pas les y forcer.
- Vos notes _____

ARTICLE 2

Nature contraignante des normes

■ Mesures strictes

Obligation faite aux entreprises de prouver que les normes sont respectées et, si elles ne le sont pas, de répondre de ce non-respect devant des juridictions européennes.

■ Mesures modérées

Contrôles sur place par des organismes indépendants chargés de vérifier si les normes sont respectées.

VOTRE POSITION

■ Mesures allégées

Des engagements généraux («code de conduite»), par lesquels les détaillants eux-mêmes prennent des mesures pour se conformer aux normes.

■ Autre option

Mesures strictes

Les entreprises doivent prouver qu'elles respectent les normes

Mesures modérées

Contrôles sur place pour vérifier si les normes sont respectées

Mesures allégées

Engagements généraux pour se conformer aux normes

VOS ARGUMENTS

- Il faut croire les entreprises quand elles affirment vouloir répondre aux souhaits de la clientèle. Ces entreprises suivront les règles de leur plein gré. La satisfaction et la confiance des clients garantissent leur succès sur le marché. Des violations des normes viendraient à se savoir, ce qui nuirait à la réputation de la société en cause. Aucune entreprise ne peut se le permettre. L'idée selon laquelle les fonctionnaires de l'Union européenne devraient se rendre dans des usines textiles, comme une sorte de «police mondiale» chargée de mettre au jour les malversations se produisant à l'étranger, est plutôt bizarre. Ce n'est pas le rôle que l'Union européenne a à jouer dans le monde. Les entreprises européennes ne peuvent pas être traduites en justice pour quelque chose que d'autres entreprises, ailleurs dans le monde, ont fait. Cette situation est contraire à l'état de droit que l'Union européenne défend dans le monde entier.

- Vos notes _____
-
-
-
-
-
-
-
-

	Article 1				Article 2			
	Des normes sociales élevées	Des normes sociales moyennes	Des normes sociales de base	Autres suggestions/notes	Mesures strictes	Mesures modérées	Mesures allégées	Autres suggestions/notes
Belgique								
Bulgarie								
Tchéquie								
Danemark								
Allemagne								
Estonie								
Irlande			■				■	
Grèce								
Espagne								
France								
Croatie								
Italie								
Chypre								
Lettonie								
Lituanie								
Luxembourg								
Hongrie								
Malte								
Pays-Bas								
Autriche								
Pologne								
Portugal								
Roumanie								
Slovénie								
Slovaquie								
Finlande								
Suède								
Commission européenne								



Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 (0)2 281 61 11
www.consilium.europa.eu

AVIS

La présente publication est produite par le Secrétariat général du Conseil, à titre d'information uniquement. Elle n'engage pas la responsabilité des institutions de l'UE ni celle des États membres.

Pour toute information complémentaire sur le Conseil européen et sur le Conseil, veuillez consulter le site web suivant:

www.consilium.europa.eu

ou contacter le service «Information au public»
du Secrétariat général du Conseil:

Rue de la Loi/Wetstraat 175
1048 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË
www.consilium.europa.eu/infopublic

De plus amples informations sur l'Union européenne
sont disponibles sur www.europa.eu.

Bruxelles:
Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, 2020

Print
QC-08-19-270-FR-C

PDF
QC-08-19-270-FR-N

© Union européenne, 2020

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments
non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue
directement auprès du titulaire du droit d'auteur.

Printed in Belgium